Bourse de Paris du 2 mars 1942

Valeurs françaises (Actions)

Banque de France, 21.800. — Banque de Paris, 1.365. — Crédit Commercial, 1.750. — Crédit Foncier, 5.880. — Crédit Lyonnais, 4.755. — Crédit du Nord, 815. — Suez actions, 23.000. — Nord, 1.950. — Tram Lille-Bx-Tg, 340. — Eaux (Cie Générale), 3.830. — Distribution, 2.440. — Générale Elect., 4.760. — Electric. Gaz Nord, 810. — Electrique du Nord, 900. — Energie Indust., 3.250. — Gillet-Thaon, 360. — Péreuchies, 1.615. — Saint Frères, 1.275. — La Soie, 1.175. — Aciéries Longwy, 1.160 dem. — Aciérie du Nord, 701. — Aciéries Sambre-Meuse, 1.890. — Ateliers Nord-France, 1.340. — Chantiers Saint-Nazaire, 6.100. — Fives-Lille, 1.745. — Forges Nord-Est, 1.302. — Franco-Belge Mat. Ch. Fer, 4.845. — Denain-Anzin, 3.390. — Louvroil-Montbard, 1.284. — Schneider, 5.000. — Senelle-Maubeuge, 1.890. — Tréfileries Havre, 1.730. — Béthune, 9.000. — Houillères Montrambl, 3.400. — Aniche, 6.810. — Anzin, 1.865. — Blanzy, 4.000. — Carvin, 2.280. — Courrières, 925. — Dourges, 2.695. — Lens, 1.200. — Marles, 2.100. — Ostricourt, 3.475. — Vicoigne, 1.750. — Mokta, 18.150 dem. — Nickel, 2.250. — Française Pétroles, 1.501. — Gafsa, 2.360. — Air Liquide, 3.300. — Ugine, 5.500. — Engrais Auby, 554. — Civet-Intexun, 5.500 off. — Kuhlmann, 2.325. — Péchiney, 5.100. — Rhône-Poulenc, 3.600. — Saint-Gobain, 9.300. — Viscose Française, 7.800. — Potin, 710. — Ciments Origny, 18.500. — Pollet, 3.150. — Terres-Rouges, 1.190. — Colonies (Cie Cie), 1.415.

Valeurs à revenu fixe (rentes et obligations)

FONDS D'ETAT FRANÇAIS

3 %, 95.90. — 3 % amortissable, 95.60. — 4 % 1918, 101.90. — 5 % 1920, 139.05. — 4 % 1925, 184 ex. — 4 ½ % 1932 A 101. — 4 ½ % 1937, 196,35 ex. — 4 ½ % 1939, 102,45. — Caisse Autonome 1938, 122. — Oblig. Trésor 4 % 1934, 1.221. — Bons Trésor 4 %, 1935, 1.080. — Caisse Autonome Tabacs, 1.023. — Crédit National 1919, 611 ; 1920, 542.

FONCIERES ET COMMUNALES

Foncières 1883, 3=2 ; 1885, 421. — Communales 1891, 3=6 ; 1892, 431. — Foncières 1895, 436. — Communales 1899, 413. — Foncières 1903, 423. — Communales 1906, 415. — Foncières 1909, 209. — Communales 1912, 206. — Foncières 1913 3 ½ %, 430 ; 1913 4 %, 514. — Emprunt 1929, 1.001. — Communales 1930, 1.008. — Foncières 1930, 978. — Communales 1931, 1.001 ; 1931-32, 995 ; 1932, 1.005. — Emprunt 1933, 1.025.

VILLE DE PARIS

Ville de Paris 1871, 416. — 1875, 501. — 1876, 504. — 1892, 296. — 1894-96, 294. — 1898, 385. — 1899, 367. — 1904, 358. — 1910 R 3/4 %, 338. — 1910 3 %, 296. — 1912, 299. — 1928, 1.002. — 1929, 992. — 1930, 998. — 1930 lots, 970. — 1931, 962. — 1931 fort., 947. — 1932, 998. — 1934 5 ½ %, 1.020. — 1934 5 %, 1.002. — 1935, 1.030. — 1937, 1.021. — 1938, 1013.

Panama à lots, 202.

Départ. Nord 5 ½ % 1936, 102 ; 6 % 1936, 1.010.

CHEMINS DE FER

Est 3 % anc., 406 ; 3 % nouv., 408 ; 5 % 1921, 881. — Lyon 3 % anc., 397 ; 3 % nouv., 401 ; 3 % 1921, 347. — Midi 3 % anc., 398 ; 3 % nouv., 412 ; 4 % 1921, 820. — Nord 3 % anc., 420 ; 3 % nouv., 413 ; 5 % 1921, 894. — Orléans 3 % anc., 419 ; 3 % nouv., 404 ; 4 % 1921, 824. — Ouest 3 % anc., 401 ; 3 % nouv., 410.

OBLIGATIONS DIVERSES

Maroc (Ch. Fer) 6 %, 502. — Matro 5 ½ % 1940, 998. — Distribution 6 % 1939, 1.013. — Gén. Electr. 5 ½ % 1940, 2.013. — El. Gaz Nord 1931, 1.005. — Ent. Nord-France 1931, 1.010. — Ent. Industrielle 6 ½ % 31, 1.995. — Gaz Nord-Est 6 ½ % 1938, 1.014. — Aciéries Longwy 5 % 1931, 990. — Ateliers Nord-France 1930, 995. — Forg. Nord-Est 6 % 1940, 1.000. — Béthune 3 3/4 %, 376. — Anzin 6 % 1936, 1.022. — Courrières 4 ½ % 1930, 1 021. — Vicoigne 5 ½ %, 1.029. — Courr. Kuhlmann 5 %, 30, 1.014. — Kuhlmann 4 ½ % 1930, 1.040. — Péchiney 5 % 1931, 993. — Pollet et Chauss. 6 ½ % 27, 523.

EMPRUNTS COLONIAUX

Afriq. Equat. 5 ½ % 1937, 1.015. — Afriq. Occ. 5 ½ % 1937, 1.015. — Annam Tonkin 2 ½ %, 83. — Indochine 3 % 1909, 441. — Maroc 1914, 479. — Maroc 6 % 1937, 1.015. — Tunis 1892, 390. — Algérie 1902, 452. — Tunisie 1907, 391.

Bourse de Lille

du 2 mars 1942

ACTIONS

Charbonnages. — Albi, 3850. — Aniche, 5800. — Anzin, 1930. — Béthune, le 10me, 2040. — Blansy, 4050. — Bruay, 631. — Carvin, 2345. — Courrières, 955. — Dourges, 3030. — Lens, 1205. — Liévin, 880. — Marles, 2110. — Ostricourt, 3500. — Vicoigne, 1740.

Banques. — Crédit du Nord, 805 — Union des Mines, 785.

Eaux, Transports. — E.L.R.T., 390. — Lyonnaise des Eaux, 3200.

Gaz, Electricité. — Béthunoise, 900. — Electrique Nord, 910. — Energie Electr. Nord France, 810.

Métallurgie. — Aciéries du Nord, 735. — Fives-Lille, 1760. — Aciér. Nord-Est, 1300. — Jeumont, 800. — Senelle-Maubeuge, 1930.

Textiles. — Compt. linier, 525. — Lyonnaise textiles, act., 2420. — Saint frères, 1205.

Ciments. — Constr. La Loisne, 945.

Produits chimiques. — Engrais de Roubaix, 410. — Glaces et Verres sp. Nord, 6475. — Huiles et Goudrons, 2615. — Kuhlmann, 2305. — Saint-Gobain, 9200.

OBLIGATIONS

Ville de Roubaix 4.50 % 1931, 948.

Tirages financiers

CREDIT NATIONAL 5 % 1919

Le n° 2.399.434 gagne un million.

Le n° 1.725.669 gagne 500.000 francs.

Les cinq numéros suivants gagnent chacun 100.000 francs : 2.464.632, 7.786.815, 3.804.981, 5.982.867, 5.079.744.

Les dix numéros suivants gagnent chacun 50.000 francs :

1.348.063	1.464.482	5.375.905	641.476	
7.022.847	6.251.448	3.863.907	2.078.553	
	6.430.339	2.220.275		

Se relever parfois est tâche ardue...

... et pleine d'appréhensions pour ceux qui ont des douleurs aux muscles ou aux articulations. Ceux-là seront bien avisés en se décidant à prendre des cachets Gandol. D'abord, ils seront soulagés, car le Gandol calme. Puis, graduellement, ils amélioreront leur état d'une façon profonde et durable, puisque le Gandol, diurétique et dissolvant, active l'élimination de l'acide urique. La boîte de 20 cachets Gandol, sans ennui pour l'estomac, vaut 16 fr. 80. Toutes pharmacies. 24888

Le gérant : EDMOND PASCAL.

Imp. du Journal de Roubaix, 71, Gde-Rue

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 2 mars 1942
Présidence de M. Labalette

— Du beurre. — Constant Decruydt, 54 ans, trieur, à Menin, 276, rue de Lille et Guillaume Janssens, 50 ans, ouvrier en lin à Wevelghem, 146, Nouvelle-Rue, avaient exporté huit kilos de beurre :poursuivis pour fraude, achat de beurre sans ticket et transport de beurre sans laisser-passer, ils ont été condamnés: le premier à deux mois et 600 frs d'amende et le second à un mois et 400 frs d'amende. Tous deux, en outre pour le délit douanier, ont été condamnés à un mois de prison et à 500 frs d'amende.

— Biscuits et pain. — Emile Delenenne, 23 ans, maçon, à Tournai, a tenté d'exporter par Baisieux cinq kilos de biscuits et 1.500 gr. de pain. D'autre part, il avait porté sur la valise la marque à la craie indicative de la visite de la douane. Il a été condamné à un mois de prison et à 500 francs d'amende. Pour opposition aux fonctions des douaniers, il a été condamné à une amende de 500 francs.

— Tablettes de chocolat. — Achille Fierens, 24 ans, peigneur, à Wasquehal, 18, rue Pasteur et Raymond Bonnier, 27 ans, demeurant à Roubaix, rue Léon-Allart qui transportaient 13 kilos de chocolat, ont été condamnés à deux mois de prison et 200 francs d'amende.

— Légumes. — Michel Van Hullebusch, 39 ans, négociant, à Halluin, 172, rue de Lille, qui a acheté et transporté irrégulièrement des pommes de terre et des haricots, a été condamné à un mois de prison et à une amende de 5.000 frs.

— Maurice Vanhée, 19 ans, aide-chaudronnier à Wasquehal, place Gambetta et René Vanhée, 31 ans, forgeron, à Fiers, rue Boucly, 95, passaient à bicyclette sur le grand boulevard en transportant des sacs. Malgré les appels des gendarmes, ils ne s'arrêtèrent pas. Rattrapés, ils frapperent et arrachèrent la tunique des agents de la force publique. Ils purent être arrêtés: les sacs contenaient cinq kilos de haricots. Pour ces délits, ils ont été condamnés à deux mois de prison et à une amende de 180 frs.

Présidence de M. Leclercq

— Par la force. — Paul Bidault, 68 ans, plombier-zingueur à Quesnoy-sur-Deûle, rue de Linselles, qui a frappé un de ses voisins, a été condamné à une amende de 200 francs.

— Georgette Lamoureux, femme Platteau, 31 ans, sans profession, à Croix, rue Holden, a pénétré de force dans un débit après avoir brisé une vitre de la porte d'entrée, pour réclamer la restitution d'une machine à coudre. Un mois de prison avec le bénéfice du sursis et une amende de 1.200 francs.

— Par la ruse. — Lucienne Hasquelle, épouse Delacourt, 32 ans, femme de ménage à Roubaix, 30, rue Châteaubriand et Georges Lejeune, 18 ans, contremaître de filature à Roubaix, 52, rue Châteaubriand, pour vol d'un poste de T.S.F. ont été condamnés à un mois de prison.

— Pour vol de charbon, Marie Roland, épouse Lejeune, 32 ans, ménagère, à Roubaix, 52, rue Châteaubriand a été condamnée à 200 francs d'amende avec le bénéfice du sursis.

— Pour vol de cuir au préjudice de son patron, Léon Devos, 59 ans, corroyeur, à Wattrelos, 29, hameau du Breuil, a été condamné à un mois de prison.

— Les querelleurs. — Jacques Catteloin, 20 ans, employé de bureau, à Tourcoing, 92, rue de Lille, qui a porté des coups dans un estaminet à un consommateur, a été condamné à deux mois de prison avec le bénéfice du sursis et à 3.000 frs de dommages-intérêts.

— Pour coups réciproques, Pierre Marie, 39 ans, chef de chauffage central, Wasquehal, 15, rue de la Poste et Edouard Eliaska, 28 ans, chauffeur de chaudière, à Wasquehal, 37, rue des Quatre-Ormeaux, ont été condamnés respectivement à 200 et à 300 frs d'amende.

— Oubli. — Henri Descamps, 32 ans, manœuvre, à Willems, 1, place de la République, s'était fait remettre une somme de 2.500 francs en vue d'achat de marchandises qu'il n'effectua pas. Un mois de prison par défaut.

ÉTATS CIVILS

ROUBAIX. — Naissance. — Françoise Six, rue de Constantine, 96 bis, née rue Daubenton, 219.

Publications de mariages. — Marcel Blanchard, tisserand, rue Chanzy, 73, et Denise Lévêque, soigneuse, rue Daguesseau, 32, cour Colligny, 26. — Arthur Dejonge, charbonnier, rue de Nancy, 7, et Denise Decuyper, bonnetière, rue Marie-Buisine, 109. — André Bouches, manœuvre, rue de Lannoy, 668, et Madeleine Duflos, soigneuse, rue Jean-Jacques-Rousseau, 90. — André Renart, employé, place de l'Abattoir, 7, et Christiane Cgé, mécanographe, rue Parmentier, 29. — Marcel Delhaye, employé, rue Notre-Dame, 54 bis, cour Sainte-Jeanne, 1, et Alice Delcourt, tricoteuse, rue Vaucanson, 57, cour Louage, 3. — René Troisfontaines, industriel, rue Saint-Laurent, 101, à Liége (B.), et Henriette Fraipont, sans profession, rue du Collège, 159.

Décès. — Jules Delerue, 64 ans, rue de Lannoy, 352. — Louis Meurisse, 57 ans, rue Delezenne, 17, cour Dujardin, 6. — Hilaire Leclercq, 83 ans, rue des Fossés, 100. — César Meurisse, 62 ans, rue Jules-Guesde, 247. — Justine Bernaerd, veuve, Declercq, 75 ans, rue de Barbieux, 35. — Emile Debusschère, 80 ans, rue de Mouvaux, 48, cour Bucquoit, 7. — Henri Devernay, 63 ans, boulevard de Strasbourg, 181.

CROIX. — Naissance. — Chantal Loefield, rue de Colmar, 10.

Décès. — Robert Duvillers, 73 ans, rue Marceau, 3.

LYS. — Décès. — Pierre Vandenabeele, 71 ans, rue de Roubaix, 41.

TOURCOING. — Naissances. — Jacqueline Dael, rue Saint-Jacques, 14 — Jean-Pierre Castelain, rue de Chantilly, 20. — Marcel Six, 54, rue des Champs.

Mariage. — Marceau Dupont, peintre et Yolande Destamaux, soigneuse, rue des Trois-Pierres, cour Vanassche, 1.

Décès. — Auguste Rondelart, 82 ans, rue de l'Yser, 332. — Palmyre Matthys, 54 ans, rue de l'Yser, 332. — Oscar Vandamme, 63 ans, rue d'Havré, 3. — Apolline Dubly, 89 ans, Vve Charles Harguilliart, rue de la Croix-Blanche, 5. — Virginie Tiberghien, 82 ans, veuve Paul Bermyn, rue Rotterdam, 107. — Louise Marant, 76 ans, veuve Edouard Bonnet, rue d'Havré, 5. — Clémence Lepera, 71 ans, épouse J.-Bte Delannoy, 164, rue des Trois-Pierres.

BOUSBECQUE. — Naissances. — Marie-Madeleine Fastre, Basse-Ville, 57. — Geneviève Dhalluin, 109, rue Saint-Joseph.

Bourse de Lyon

du lundi 2 mars 1942

3 % Français, 95.40; 4 % Français 1917, 102; Crédit Nat. 1919, 610; Crédit Nat. 1920, 543; Banque de Paris, 1.865; Crédit Lyonnais, 4.740; Suez, 23.660; Courrières, 965; International Nickel, 2.305; Kuhlmann,2.400; Péchiney, 5.200; Rhône Poulenc, 3.600; Saint-Gobain, 9.100; Air Liquide, 3.250; Quilmès, 23.200; Royal Dutch, 7.050; Goldfields, 657 Shell, 727.

NÉCROLOGIE

AVIS DE DÉCÈS

Le docteur et Madame PUISTIENNE-de GANDT ont la douleur de vous faire part de la mort de leur mère

Madame Georges PUISTIENNE

pieusement décédée le 25 février 1942.
L'inhumation a eu lieu à Paris, dans le caveau de famille.

CONVOIS FUNEBRES

TOURCOING. — Madame VERSCHUERE-LAMBAERE, *son épouse ;*
Mademoiselle Louise VERSCHUERE ; Monsieur et Madame HENRI PETITPREZ-VERSCHUERE, *ses enfants ;*
Mademoiselle MARGUERITE-MARIE PETITPREZ ; Monsieur et Madame LOSFELD-PETITPREZ et leur famille, *ses petits-enfants ;*
Les familles VERSCHUERE et LAMBAERE,
ont la douleur de vous faire part de la mort de

Monsieur Victor VERSCHUERE

Ancien Carrossier et Négociant en bois

époux de Dame Louise LAMBAERE

pieusement décédé à Tourcoing, le 2 mars 1942, dans sa 88e année.
Ils vous prient d'assister aux Convoi et Service solennels qui auront lieu le jeudi 5 courant, à 10 heures, en l'église Saint-Eloi, Blanc-Seau.
Assemblée rue Cuvier, 25, à 9 heures 45.
CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART.
P.F.G., 1, rue du Presbytère, Tourcoing. Tél.: 37127 Rx

Monsieur EUGÈNE MEILLASSOUX-LEPOUTRE ;
Madame JEAN MEILLASSOUX-TOBY,
et leur famille, très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à la suite des décès de

Madame Eugène MEILLASSOUX-LEPOUTRE

et de

Monsieur Jean MEILLASSOUX

remercient les personnes qui leur ont exprimé leurs condoléances.

Veuillez vous souvenir dans vos prières et au saint sacrifice de la messe, de l'âme de

Maître Simon BROUILLARD

Chanoine honoraire

Curé de Saint-Vincent-de-Paul, à Lille

décédé subitement le 28 février 1942, dans sa 63e année, muni du Sacrement de l'Extrême-Onction.
Ses funérailles auront lieu le jeudi 5 mars, à 10 h. 30, en l'église Saint-Vincent-de-Paul, à Lille, d'où son corps sera transféré à Croix.
Assemblée au presbytère, 27, rue Auguste-Bonte, à 10 h. 15.
L'offrande tiendra lieu de condoléances.
Un salut solennel sera chanté en l'église Saint-Martin, à Croix, le même jour, à 15 h., avant l'inhumation au cimetière de cette ville.
Les Matines et Laudes seront chantées le mercredi 4 mars, à 17 h., en l'église Saint-Vincent-de-Paul, à Lille.
De la part de :
Mademoiselle MARIE BROUILLARD ;
Monsieur et Madame HENRI BROUILLARD-NINCQ et leur famille ;
Madame Veuve HENRI LECONTE-BROUILLARD et sa famille,
ses frère, sœurs, belle-sœur, neveux et nièces, petits-neveux et petites-nièces ;
Toute la famille ;
Mademoiselle JEANNE BOURGUIGNON, *sa dévouée servante ;*
Messieurs les vicaires ;
Monsieur le Doyen et le clergé du décanat ;
Les membres du Conseil paroissial et des œuvres de la paroisse.
Lille, le 2 mars 1942.

ROUBAIX. — Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service de

Mme Ve Désiré BARDIAUX
née Léa LEROUGE

pieusement décédée le 1er mars 1942, dans sa 59e année, lesquels auront lieu le jeudi 5 mars, à 8 h. 30, en l'église Saint-Rédempteur.
Assemblée à l'hôpital à 8 h. 15.
De la part de :
Madeleine et Maurice Bardiaux, ses enfants et de toute la famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
P.F. Desmet, rue du Moulin. T. 344.03. 85096d

WATTRELOS. — Vous êtes priés d'assister au salut d'ange de

Gustave DEMULDER

ravi à l'affection de ses parents, à Wattrelos, le 2 mars 1942, à l'âge de quatre mois, lequel aura lieu le mercredi 4 mars, à 15 heures, en l'église Saint-Maclou (Centre).
Assemblée 4, place la Gare, à 14 h. 45.
Cet avis tient lieu de faire-part.
P.F.G. 21, rue Carnot, Wattrelos.

TOURCOING. — Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service de

Madame Aimable MONOYER
née Léontine CROQUISON

pieusement décédée à Tourcoing, le 1er mars 1942, à l'âge de 83 ans, lesquels auront lieu le mercredi 4 courant, à 8 h. 45, en l'église Notre-Dame.
Assemblée à l'église.
De la part de :
Monsieur Aimable Monoyer-Croquison, son époux;
M. et Mmes Jules Monoyer-Croûe et leur famille, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;
Des familles Croquison et Monoyer.
Cet avis tient lieu de faire-part.

TOURCOING. — Vous êtes priés d'assister aux Funérailles de

Mlle Chrysoline SCALBERT

pieusement décédée à Tourcoing, le 2 mars 1942, dans sa 71e année, lesquels auront lieu le jeudi 5 mars, en l'église Saint-Joseph (Croix-Rouge), sa paroisse.
De la part de :
M. et Mme Jean Jacquemain-Scalbert et leur famille ;
Mme veuve Paul Watteau-Scalbert ;
M. Joseph Nollet-Scalbert ; M. et Mme Jules Stock-Nollet et leur fils ; des familles Scalbert et Desbonnet.
Cet avis tient lieu de faire-part.
P.F. Deguisne. Tél. 540. 85097

TOURCOING. — Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service de

Mademoiselle Emma BOUTEN

pieusement décédée à Tourcoing, le 2 mars 1942, dans sa 66e année, administrée des Sacrements, lesquels auront lieu le jeudi 5 mars, à 9 h. 15, en l'église Saint-Christophe, d'où son corps sera conduit au cimetière de Mouvaux pour y être inhumé.
Réunion à la maison mortuaire, 99, rue de Tournai, à 9 heures.
De la part de M. Henri Bouten et de toute la famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
P.F.G., 88, rue de Lille, Tg. Tél. 315.

Nous rappelons à nos lecteurs qu'un SERVICE SPÉCIAL fonctionne à Roubaix, le DIMANCHE MATIN, de 9 heures à 9 heures 45, pour la réception des NÉCROLOGIES URGENTES.

TOURCOING. — Vous êtes priés d'assister aux funérailles civiles de

Monsieur Eugène CROTTOT

PAYEUR A LA CAISSE DE TRAVAIL DES ASSURANCES SOCIALES

époux

de Dame Florine HOUTEKIER

décédé à Tourcoing, le 1er mars, dans sa 59e année, lesquelles auront lieu le mercredi 4 mars, à 14 h. 30.
Assemblée rue Nationale, 138 (Hôpital), à 14 h. 25.
Cet avis tient lieu de faire-part.
E. Marte, P.F., 118, r. Nationale, T. 729.

MOUVAUX. — On nous prie d'annoncer la mort de

Madame veuve Louis DUPONT
née Marie PETIT

décédée pieusement à Mouvaux, le 2 mars 1942, dans sa 57e année, administrée des Sacrements.
Ses funérailles auront lieu le jeudi 5 mars, à 9 heures, en l'église Saint-Germain.
Assemblée, rue d'Alsace-Lorraine, 16.
De la part de : Mesdemoiselles Germaine et Agnès Dupont, ses enfants, et de toute la famille.

REMERCIEMENTS MESSES & OBITS

M. et Mme François Vandaèle-Détroy et leur fils ;
M. et Mme Emile Gourmet-Vandaèle et leur fils ;
M. et Mme Paul Van Hasbrouck-Vandaèle ;
M. et Mme Richard Vandaèle-Détroy et leurs filles,
très touchés des marques de sympathie qu'elles reçurent à la suite du décès de

Monsieur François VANDAELE

remercient les personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui, empêchées, leur ont exprimé leurs sentiments de condoléance.

ROUBAIX. — Mademoiselle Suzanne Meurisse ;
M. et Mme Jean Meurisse-Jouvenel,
Et toute la famille,
remercient les personnes qui ont assisté aux funérailles de

Madame Ve Fernand MEURISSE
née Marguerite BARA

ou qui, empêchées, ont exprimé leurs sentiments de condoléance.

WATTRELOS. — Mme Georges Duvillers-Delannoy, sa fille et toute la famille, très touchées des marques de sympathie reçues à l'occasion du deuil cruel qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Georges DUVILLERS

remercient sincèrement les personnes qui ont assisté aux funérailles, et celles qui, empêchées, ont exprimé leurs sentiments de condoléance.
Rue Henri-Lefebvre, 52.

WATTRELOS. — La famille Duquenne-Carrette remercie les personnes ayant assisté aux funérailles de

Mlle Hélène DUQUENNE

ou qui, empêchées, ont exprimé leurs sentiments de condoléance.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 3 mars 1942. — N° 29.

JUMELLES

JEANNE MOREAU-JOUSSEAUD

— Au revoir, monsieur Guy. Bon voyage !...

— Et revenez nous voir à Lyon cet hiver. Vous nous l'avez promis...

— Je ne manquerai pas à ma promesse, mesdemoiselles, répliqua Guy en contemplant les deux sœurs avec tendresse.

La brise fraîche du soir fit courir un frisson sur le corps des jeunes filles vêtues un peu légèrement. Marthe Ribaud s'en aperçut et hâta leur départ.

XV

Le dîner terminé, Jean se rendit dans la chambre de Guy.

— Alors, inutile d'insister, mon vieux, tu pars demain ?

— Oui, Jean ! Avec le regret de te quitter, tu n'en doutes pas, j'espère ?

— Hier encore je n'eusse point imaginé une seconde que je te laisserais dans la peine ! Je croyais tellement que j'une d'elles t'aurait accepté pour fiancé. Enfin !... étant données les circonstances, elles ne pouvaient agir différemment...

— Hélas !... Et pourtant, Guy, si tu savais combien il me serait dur de renoncer à Lucienne. Car, je suis aimé d'elle, j'en suis sûr !...

— Marcelle t'aime aussi ; c'est certain. Mais peut-être moins profondément que sa sœur. Somme toute, tu voudrais épouser celle qui éprouverait pour toi le plus grand amour ?

— Evidemment ! C'est le seul gage d'un véritable bonheur.

— Eh bien ! mon vieux, il nous faudra user des grands moyens.

— Que veux-tu dire ?

— Te rappelles-tu, il y a quelques jours, je te disais avoir découvert une combinaison merveilleuse pour fixer ton choix, dans le cas où tu ne saurais laquelle choisir des deux sœurs. A ce moment, tu n'avais pas encore de préférence.

— Alors ?

— Alors, le moment est venu d'y avoir recours... Tu ne veux point renoncer à ton amour. Malgré leur refus, tu persistes à vouloir épouser l'une d'elles ?

— Bien sûr !

— Ecoute-moi... et ne monte pas sur tes grands chevaux si quelque détail te déplaît. L'ensemble de ma combinaison est parfait...

Guy s'approcha de Jean et à voix basse (il n'ignorait pas que les cloisons des chambres d'hôtel sont légères) il exposa son plan. Parfois, Jean esquissait un geste de révolte, mais Guy, avec persuasion, réussissait à le réprimer.

Enfin, Jean reprit à haute voix :

— Ce n'est pas mal trouvé, en effet. Si tout se passait comme tu le prévois, notre succès serait certain. Mais que de risques à courir, Guy ! Je tremble pour Lucienne...

— « Qui veut la fin, veut les moyens », répliqua Guy d'un ton ferme. Il ne nous en coûte guère d'essayer. Je suivrai les événements de près et, selon les circonstances, j'agirai pour le mieux. Naturellement, je te tiendrai au courant... Qu'est-ce que quelques heures de souffrance de part et d'autre, quand on voit poindre à l'horizon la promesse d'une vie heureuse ?

— Tu as foi en la réussite, Guy. Je t'admire et pourquoi, après tout, ne pas tenter l'ultime épreuve ! Pour le moment, la situation étant sans issue, grâce à ta « combinaison » comme tu dis, nous pourrions sortir de cette impasse. J'ai grande envie de me laisser tenter !...

— Il ferait beau voir que tu regimbes quand ton bonheur est en jeu !

— Eh bien ! je t'obéirai, mais crois bien que cela me crève le cœur d'agir ainsi !

— Que veux-tu ? Nous n'avons pas le choix. Il nous faut, coûte que coûte, dénouer cette situation ou renoncer tout à fait à elles...

— Ne parle pas de cela... Penser qu'elles ne seraient désormais que des étrangères pour moi, me navrerait de désespoir et me ferait perdre le goût de vivre.

— Tu es pince, bien pincé, je m'en aperçois, mon pauvre Jean, et tu n'es pas le seul, pour mon malheur, hélas !...

Tout d'abord, un conseil : Ne laissons pas s'éterniser les choses. Plus tôt l'intervention aura lieu, plus vite les malades seront guéris, n'est-ce pas ?

Je pars aujourd'hui et tu devrais aussi en faire autant. Inutile de demeurer à Aix à te délecter des charmes de celles que nous aimons. Mieux vaut rejoindre Liége le plus tôt possible.

— Il me serait si doux de rester encore quelques jours auprès d'elles !

— D'un côté, peut-être ; mais cela ne nous avancerait guère, crois-moi. Songe un peu moins au présent et davantage à l'avenir.

— L'avenir ? murmura Jean avec tristesse, tu le vois couleur de rose, mon pauvre Guy. Mais j'ai bien peur que tous tes beaux projets et ton ingénieuse combinaison ne s'écroulent encore...

— Pourquoi ce pessimisme, Jean ? Ale confiance...

— Pour te faire plaisir, je veux bien essayer. N'empêche que cela me crucifie de songer à m'apprêter au départ.

— Sois plus courageux, que diable ! Fais comme moi. Un peu de cran !... Tiens, fume ton cigare dans ce fauteuil, mon cousin ; je vais préparer ma malle, car je n'oublie point que demain, vers cinq heures, je dois être à la gare.

Tout en parlant, Guy Mesmin rangeait soigneusement ses vêtements.

— Tu m'écriras souvent, Jean... Lyon, hôtel d'Angleterre, jusqu'au 20. Ensuite, Paris, à mon adresse habituelle.

Jean, le visage soucieux, écoutait Guy. Les yeux empreints de mélancolie du jeune industriel ne perdaient aucun des mouvements de son compagnon. Enfin, il rompit le silence qui depuis un instant régnait entre eux.

— Mon traitement ne se termine que dans huit jours. Si je pars auparavant, il me faudra inventer quelque histoire pour motiver envers ces dames mon départ prématuré. Pour rien au monde je ne voudrais les voir supposer que je les fuis.

— Cela te sera très facile. Quand on est dans les affaires, on ne s'appartient pas... A toi de trouver un prétexte plausible.

— Je chercherai et... trouverai. Mais laisse-moi te dire, Guy, combien notre séparation sera dure. Quoi qu'il en soit, nous avons passé tous deux ensemble des journées merveilleuses à Aix-les-Bains. Notre amour pour les jumelles nous a causé et nous causera encore de lourds soucis, mais je suis très heureux de les avoir connues...

— Moi aussi. Mais qu'il me sera cruel de me retrouver seul à Paris dans ma garçonnière ou au restaurant au lieu de t'avoir avec moi comme ici... Mais si la vie nous sépare de nouveau, notre mutuelle affection que rien n'altérera, nous unira par le souvenir commun de ces beaux jours enfuis... Et les vacances revenues nous réuniront de nouveau.

D'ici là, je veux espérer que nous aurons construit chacun un foyer. Tous deux nous aspirons au bonheur. Nous croyons le tenir et... il voudrait nous échapper. Ah ! mais non !... Je me cramponnerai et... nous l'attraperons enfin et ne le lâcherons plus. De l'audace et nous l'atteindrons.

— Il se fait tard, Guy. Et tu dois prendre un peu de repos car tu dois te lever tôt. Embrassons-nous, mon vieux, et fais un bon voyage. Je vais aussi essayer de dormir. J'espère bien me réveiller pour t'accompagner à la gare...

— Ne te dérange pas, Jean, je t'en prie. Le sommeil du matin est le meilleur. Dors bien, mon vieux, et bonsoir !

Les deux cousins s'étreignirent et se séparèrent aussitôt.

Resté seul, Guy Mesmin termina sa malle. Puis il s'assit dans un fauteuil et alluma une cigarette. Lui, si gai, si plein d'entrain devant son cousin, devint mélancolique. Sous son aspect énergique et exubérant se cachait un cœur tendre et sentimental. Son séjour à Aix l'avait tout d'abord enchanté, puis lui avait apporté une grande désillusion. Bien qu'il eût affirmé à Jean qu'il était presque sûr de réussir dans ses projets d'avenir, il ne l'était guère. Au moment où, selon ses instructions, Jean allait commencer l'exécution du programme, il suffisait d'un rien, non seulement pour faire tout échouer, mais pour amener de graves perturbations dans leur vie à tous deux et dans celle des deux sœurs.

(*A suivre*).

PUBLICATIONS LÉGALES

Société Anon^me « CAOUTCHOUC RENO »

Les porteurs « d'OBLIGATIONS » de cette Société sont informés que les coupons 23, 24, 25, 26 et 27 sont actuellement payables au CREDIT DU NORD à Tourcoing.
A la suite d'un tirage d'amortissement effectué par Me PROUVOST, huissier à Tourcoing, toutes les obligations portant un numéro se terminant par un des trois chiffres suivants : 8 - 4 et 2 sont remboursables sur présentation aux guichets de ladite banque. Les intérêts cesseront de courir sur les titres amortis à partir du 1er février 1942. 85696

IMMEUBLES A VENDRE

Etude de Me André CHATTELEYN-JASPAR.
Avoué à Lille, 27, boulevard Vauban.

VENTE par suite de licitation entre majeurs et mineure (Consorts BROWAEYS-CASIER)
Le MARDI 31 MARS 1942, à 14 heures, à l'audience des criées du Tribunal civil de Lille, au Palais de justice de ladite ville. (Les enchères ne seront reçues que par ministère d'avoué). - L'autorisation préfectorale est indispensable, la solliciter au moins quinze jours avant la vente.

VILLE DE ROUBAIX

BOULEVARD DE CAMBRAI, n° 1
(angle de la rue de Lille)

UNE MAISON A USAGE D'HABITATION

MISE A PRIX..... 200.000 fr.

VISITE. — Sur permis délivré par Me POISSONNIER, notaire à Roubaix, ou Me CHATTELEYN, avoué à Lille, les mardi et vendredi de 14 à 16 h.
Pour tous renseignements s'adresser :
1°) A Me André CHATTELEYN-JASPAR, avoué à Lille, 27, boulevard Vauban, chargé de la vente.
2°) A Me Louis POISSONNIER, docteur en droit, notaire à Roubaix, 24, rue Nain, chargé de la liquidation.
3° Au greffe du Tribunal civil de Lille, au Palais de justice de ladite ville où est déposé le cahier des charges.

Etude de Me Yves GHESQUIERES,
Notaire à Tourcoing, 77, rue Nationale.

A VENDRE PAR ADJUDICATION

le LUNDI 9 MARS, à 15 heures, en l'étude :
TOURCOING
Rue de la Latte, 108 : ESTAMINET loué 2.400 fr. Mise à prix : 40.000 francs.
Rue Jean-Jaurès, 140 : ESTAMINET et 155 mètres carrés de terrain. Mise à prix : 15.000 francs.
Rue des Girondins, 36 et 38 : 5.800 fr. l'une.
85588

A VENDRE
4 MAISONS; loyer annuel 3.700 fr. Prix: 45.000 frs. S'adr.: 143, r. Lannoy, Rx 85694d

A SAISIR, URGENT
Roubaix, r. Lannoy, mais. comm. libre, h. état, 9 p., hangar. 85.000. Delattre, 16 r. Poméle Lille. T. 466.16 4650

Immeuble rapport
à Croix revenu actuel de 23.400 frs; avant-guerre: revenu de 10.700 frs. Prix: 250.000 fr. Rx. M.C.L. Jal 4654d

TROIS MAISONS
attenantes, rue Montgolfier, non libres. S'adresser G. COPPENOLLE, 120, rue du Coq-Français, Roubaix 85690d

Etude de Maître LEGAY notaire, Bray-sur-Somme

A VENDRE
à l'amiable, à Suzanne :
BELLE MAISON
et dépendances en tr. bon état, jardin de 17 ares. Propre à faire l'élevage. Pays de chasse et pêche. Prix: 80.000 à débattre. d

A VENDRE BLOC
SIX MAISONS
54 à 64, rue Philibert-Delorme. S'adr. l'après-midi 85, rue Chanzy. Rx. 831d

RECHERCHE A ACHETER
Maison d'employé
avec jardin: 60.000. Croix, Fiers ou Wasquehal. Ecr. init. Y.S. au Jnal. 15830d

Belle Habitation
double, libre, meublée en partie. Ch. C., S. de B. installée, plus 2me petite maison louée. -